

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 51 (1980)

Heft: 12: Bonne année

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'indice suisse des prix à la consommation en octobre 1980

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en octobre 1980

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice octobre 1980		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	septembre 1980	octobre 1979
Total	184,5 ^a	109,5	- 0,2	3,6
Alimentation	•	117,0	- 2,6	6,7
Boissons et tabacs	•	106,9	0 ^b	2,9
Habillement	•	106,6	0 ^b	4,0
Loyer du logement	•	101,2	0 ^b	1,1
Chauffage et éclairage	•	142,2	5,0	- 3,3
Aménagement et entretien du logement	•	105,9	0 ^b	4,2
Transports et communications	•	107,4	0,7	2,8
Santé et soins personnels	•	108,6	0,5	3,4
Instruction et loisirs	•	107,7	0 ^b	5,8

^a Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

^b N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

En octobre 1980, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a connu - pour la première fois depuis août 1979 - un léger fléchissement par rapport au mois précédent. Par suite de cette régression, dont le taux a atteint 0,2 %, il s'est inscrit, sur la base de 100 en septembre 1977, à un niveau de 109,5 points, qui dépasse de 3,6 % celui de 105,6 points enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

Le fléchissement de 0,2 % que l'indice général a accusé en octobre 1980 comparativement au mois précédent s'explique essentiellement par le recul de l'indice de l'**alimentation** (-2,6 %). Ont progressé, par contre,

l'indice du **chauffage et de l'éclairage** (+ 5,0 %), celui des **transports et communications** (+ 0,7 %) ainsi que - par suite de tarifs médicaux plus élevés dans différents cantons - l'indice de la **santé et des soins personnels** (+ 0,5 %). Les cinq autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois d'octobre.

Le recul de l'indice de l'**alimentation** est dû à l'effet décisif de réductions de prix pour des légumes et des fruits. Les prix du café en grains ont aussi légèrement diminué. Les répercussions de ces baisses ont cependant été un peu affaiblies par des prix en hausse surtout pour la viande, le beurre de table (fin de la campagne de vente à prix réduits), le sucre et pour différents produits à base de céréales.

La montée de l'indice du **chauffage et de l'éclairage** est surtout imputable à des augmentations des prix du mazout, qui sont de 6,6 % plus élevés qu'au mois précédent,

mais restent encore de 5,2% inférieurs au niveau qu'ils atteignaient une année auparavant. Un léger mouvement ascendant des prix par rapport au mois précédent a été enregistré pour les combustibles solides. En outre, plusieurs usines à gaz et usines électriques ont fait savoir qu'elles avaient procédé à des relèvements de leurs tarifs.

L'avance marquée par l'indice des **transports et communications** provient en premier lieu de prix en hausse pour l'essence et pour des voitures de tourisme neuves. Les prix de l'essence dépassaient, en octobre 1980, de 1,4% le niveau atteint au mois précédent et de 4,7% celui qui était le leur une année auparavant. Des tarifs plus élevés pour des services d'entretien des voitures de tourisme se sont aussi fait sentir. En outre, on a vu légèrement monter les prix pour des pneus et des huiles pour moteurs.

Si l'on prend ensemble les hausses de prix enregistrées pour le mazout et l'essence, on

constate qu'elles ont contribué à raison de + 0,3 point de pour-cent à la variation de l'indice général par rapport au mois précédent (-0,2%); en ce qui concerne la progression de l'indice général comparativement au même mois de l'année dernière (+3,6%), l'incidence des variations de prix accusées par le mazout et l'essence a été de -0,1 point de pour-cent. Sans ces mouvements de prix, l'indice suisse des prix à la consommation aurait reculé de 0,5% au lieu de 0,2% en octobre 1980 comparativement au mois précédent et dépasserait de 3,7% au lieu de 3,6% le niveau qui était le sien une année auparavant.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois d'octobre 1980, un indice de 184,5 points.

*Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail*

**Administration de l'ADIJ et rédaction
des «intérêts de nos régions»**

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Rédacteur responsable:
Frédéric Savoye, Saint-Imier

Secrétaire: Teresina Hagmann

Abonnement annuel: Fr. 25.—
Prix du numéro: Fr. 2,50
Caisse: CCP 25-2086

**ORGANES DE L'ADIJ
Direction**

Président: Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
☎ bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08

Secrétaire: Teresina Hagmann
☎ 032 93 41 51

Membres: Rémy Berdat, 2740 Moutier
☎ 038 51 51 75 privé 032 93 21 54
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 17 77
Marcel Houlmann, 2515 Prêles
☎ bureau 038 51 31 21 privé 032 85 21 96